



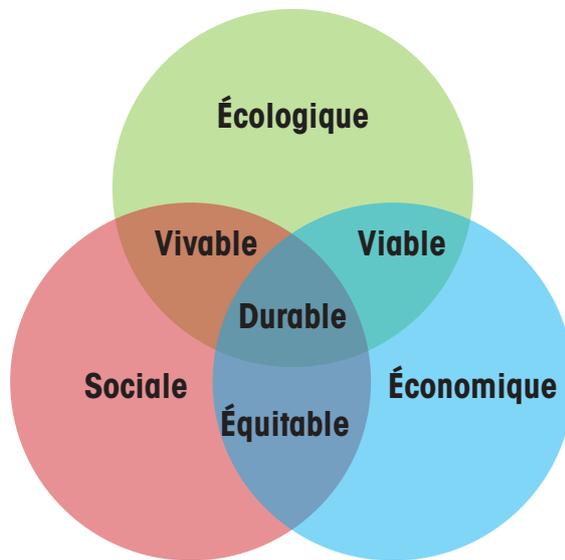
Résultats
nationaux



COLLECTION THÈMA

ÉVALUER LA DURABILITÉ ÉCONOMIQUE DES ÉLEVAGES DE RUMINANTS

Proposition méthodologique et premiers repères



La durabilité économique constitue l'un des trois piliers de la durabilité des exploitations en complément des critères de durabilité sociale et environnementale. La durabilité économique des exploitations d'élevage est caractérisée par leur viabilité, leur transmissibilité et leur capacité de résilience aux aléas et aux mutations. Évaluer cette durabilité doit permettre de répondre à une attente des consommateurs soucieux d'une production qui rémunère les éleveurs, et initier des stratégies d'élevage viables et pérennisées.

Dans ce document, des indicateurs économiques sont proposés afin d'évaluer cette durabilité. Ils sont ensuite illustrés par les résultats issus des suivis INOSYS Réseaux d'Élevage pour les productions bovine, ovine et caprine, viande et lait.

Les exploitations laitières caprines et ovines suivies dans le cadre des Réseaux d'Élevage Inosys sont en moyenne les plus durables économiquement. Elles disposent d'une meilleure efficacité économique et d'un endettement plus faible, en lien avec une moindre capitalisation ce qui contribue à avoir une assez bonne marge de sécurité. La durabilité des exploitations bovines allaitantes est en moyenne la plus faible, ces élevages mobilisant un capital conséquent pour les revenus les plus faibles. Au sein de chacune des cinq filières, la variabilité des résultats entre exploitations reste toutefois très forte.

MÉTHODE

Approche de la durabilité économique à l'échelle de l'exploitation : 9 indicateurs proposés

Trois grands enjeux ont été identifiés pour déterminer la durabilité économique d'un élevage :

- 1. La viabilité économique et l'indépendance financière des exploitations :** l'éleveur doit pouvoir vivre de son métier sans être trop dépendant des prêts contractés et des aides perçues.
- 2. La transmissibilité :** l'éleveur doit pouvoir transmettre son exploitation. Les capitaux ne doivent donc pas être trop conséquents au regard de la rentabilité de l'exploitation pour permettre une reprise.
- 3. La sensibilité aux risques et aux mutations :** l'exploitation doit être résiliente pour faire face aux aléas, qu'ils soient climatiques, économiques (variations des prix des intrants et des produits), ou sanitaires.

Afin de pouvoir évaluer ces enjeux, neuf indicateurs économiques, communs à toutes les filières de ruminants, ont été retenus.

Tab 1. Neuf critères économiques proposés

Enjeux	Critères	Indicateurs	Explication des indicateurs
Viabilité économique et indépendance financière	Viabilité	Revenu disponible/UMO exploitant	Le revenu disponible permet à l'exploitant de se rémunérer une fois ses annuités payées et d'avoir une capacité d'autofinancement (marge de sécurité pour imprévus ou nouveaux emprunts). Le niveau de revenu disponible acceptable dépend de la situation personnelle de chacun.
	Capacité économique	Produit Brut d'exploitation/UMO totaux	Le produit brut de l'exploitation correspond aux montants des produits vendus, des cessions internes (exemple: céréales produites sur l'exploitation et consommées par les animaux) et des aides perçues, déduits du montant des achats d'animaux.
	Efficience économique	EBE avant charges de main d'œuvre/Produit Brut (%)	L'EBE avant charges de main d'œuvre/Produit indique la rentabilité de l'entreprise. Ce ratio permet de s'affranchir des différences entre les exploitations liées à la nature de la main d'œuvre (bénévoles, salariés...). Cet indicateur mesure le niveau de maîtrise des charges opérationnelles et de structure (hors main d'œuvre, amortissements et frais financiers) et leur adéquation au produit.
	Poids de la dette [échelle exploitation]	Annuités/Produit Brut (%)	Ce critère donne un aperçu de la stratégie de financement de l'exploitant et de son autonomie financière. Il traduit les remboursements en cours liés aux investissements antérieurs.
	Sensibilité aux aides [échelle exploitation]	Aides totales/Produit Brut (%)	Ce critère traduit la dépendance de l'exploitation aux aides PAC, MAE et aides bio.
Transmissibilité	Capital	(Actif immobilisé hors foncier + stocks)/UMO exploitant	Ce critère estime la facilité de reprise d'une exploitation à partir du montant des capitaux nécessaires au fonctionnement de l'exploitation.
		(Actif immobilisé hors foncier + stocks)/EBE avant charges sociales exploitants	Un taux faible illustre une situation favorable pour le système: un EBE élevé avec un capital modéré. A contrario un taux élevé, caractérise une situation pénalisante: un capital mis en jeu important pour une rentabilité faible. Ce résultat est à nuancer avec la pérennité de l'outil de production à transmettre.
Sensibilité aux risques et aux mutations	Taux de spécialisation	Produit de l'atelier principal hors aides/Produit exploitation hors aides et hors cessions	Permet de déterminer le taux de spécialisation économique de l'exploitation et la part du produit principal de l'exploitation. Ce critère traduit le degré de sensibilisation de l'exploitation à la conjoncture de la production principale.
	Marge de sécurité	(Revenu disponible - (rémunération 2 SMIC net * UMO exploitant))/UMO exploitant	Une fois les annuités payées et l'exploitant rémunéré (à hauteur de 2 SMIC), une marge de sécurité doit permettre de payer les imprévus et les nouveaux emprunts. Ce ratio doit être positif et le plus élevé possible.



Des indicateurs à contextualiser

L'analyse de ces critères doit impérativement prendre en compte le contexte de l'exploitation : vente directe, accès au foncier, âge et situation des exploitants... Ces éléments impactent fortement les critères détaillés.

Exemple : Un jeune éleveur qui reprend une exploitation aura davantage d'annuités qu'un éleveur en croisière et aura donc un revenu disponible inférieur.

QUELLE DURABILITÉ ÉCONOMIQUE POUR LES EXPLOITATIONS SUIVIES DANS LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE ?

Cette méthode d'évaluation de la durabilité économique a été appliquée aux exploitations suivies dans les Réseaux d'élevage bovins viande, bovins lait, ovins viande, ovins lait et caprins.

Cette synthèse présente les résultats moyens, et la dispersion (1^{er} et 3^{ème} quartile) des élevages (spécialisés ou diversifiés) en agriculture conventionnelle, pour la moyenne des campagnes 2014 à 2019, à échantillon non constant. Les résultats obtenus pour chaque critère sont aussi à relativiser en fonction de la conjoncture. En caprins, par exemple, la conjoncture est bonne sur l'ensemble de la période étudiée alors que les bovins lait ont vécu une crise de 2014 à 2016.



Les exploitations issues des Réseaux d'Élevage Inosys ne sont pas représentatives des élevages français, elles ont des dimensions et des résultats économiques sensiblement supérieurs.

L'écart de résultats (Inosys par rapport à la moyenne des exploitations française/RICA) est particulièrement important en élevage bovin lait. Les exploitations Inosys sont plus grandes (+ 30 % de SAU) et elles obtiennent des résultats supérieurs (+ 9 000 €/UMO exploitant).

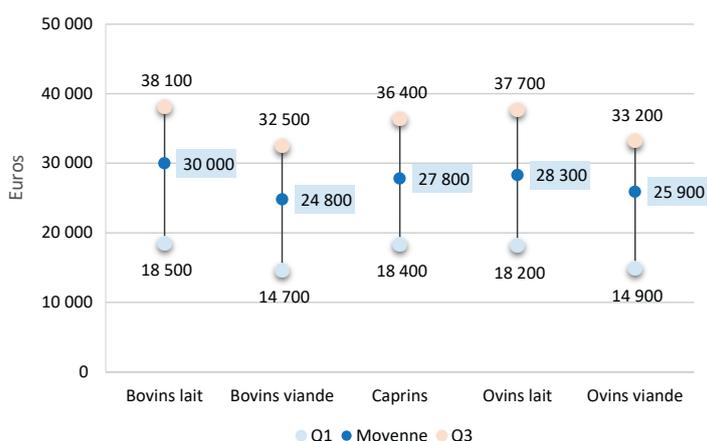
Tab 2. Description des exploitations

	Bovins lait	Bovins viande	Caprins	Ovins lait	Ovins viande
Nombre d'exploitations présentes au moins une année	523	473	185	86	349
Main-d'œuvre totale (UMO)	2,5	1,9	2,6	2,3	1,8
Main-d'œuvre exploitant (UMO)	2	1,6	1,8	1,8	1,4
SAU (ha)	135	150	74	63	115
Nombre d'animaux en production	77 vaches laitières	85 vaches allaitantes	229 chèvres	391 brebis laitières	500 brebis viande
Nombre d'UGB totaux dont nombre d'UGB de l'atelier principal	137 UGB dont 116 UGB bovins lait	147 UGB dont 145 UGB bovins viande	63 UGB dont 48 UGB caprins	74 UGB dont 60 UGB ovins lait	100 UGB dont 76 UGB ovins viande

1. La viabilité économique et l'indépendance financière des exploitations

Un revenu disponible par UMO supérieur pour les filières laitières (bovines, caprines et ovines)

Fig 1. Revenu disponible/UMO exploitant (€)



En production allaitante, ovine ou bovine, le revenu disponible par UMO exploitant est en moyenne plus faible qu'en production laitière.

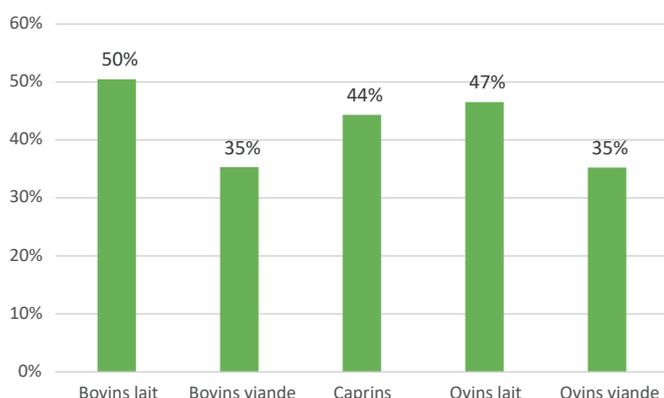
La dispersion des revenus est toutefois importante dans toutes les filières avec presque 20 000 €/UMO d'écart entre les 1er et 3ème quartiles.

Pour toutes les productions, le 1er quartile des exploitations se situe en deçà de 20 000 €/UMO de revenu disponible.

Les écarts de revenu entre et au sein des filières dépendent de la dimension des exploitations, de leur efficacité ou de leur endettement.

Moins de la moitié des exploitations dégagent 2 SMIC/UMO

Fig 2. Pourcentage d'exploitations avec un revenu > 2 SMIC par UMO

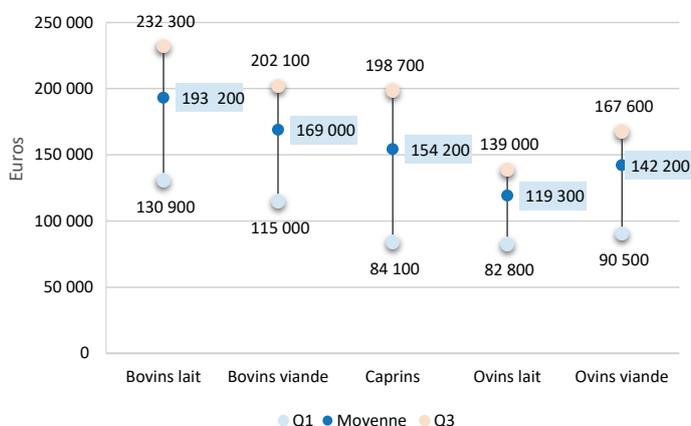


Seulement un tiers des exploitations allaitantes et la moitié des exploitations laitières ont un revenu disponible supérieur à 2 SMIC/UMO alors même que ces exploitations, suivies dans le cadre des Réseaux d'Élevage Inosys sont plus performantes que la moyenne des exploitations françaises.

La viabilité économique et l'indépendance financière des exploitations s'analysent au travers de quatre critères : le produit, l'efficacité, l'endettement et la sensibilité aux aides.

Dimension des exploitations : davantage de produit/UMO pour les élevages de bovins

Fig 3. Produit Brut d'exploitation/UMO totaux (€)

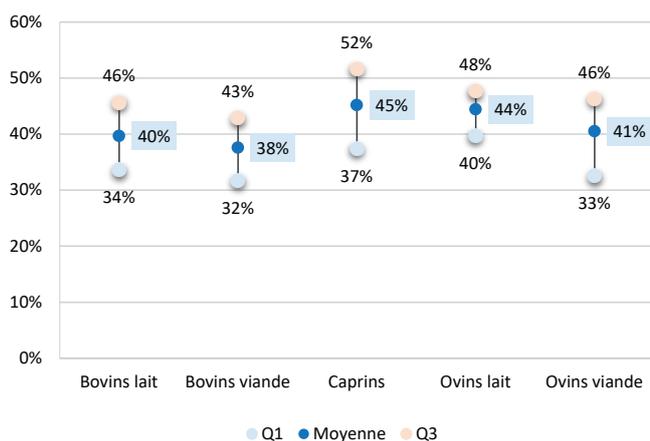


Les filières bovines dégagent en moyenne davantage de produit par UMO que les filières ovines et caprines. Pour la filière bovine laitière, ce produit plus élevé se retrouve dans le revenu disponible par UMO exploitant qui est en moyenne supérieur aux résultats enregistrés dans les autres productions.

En filière bovins viande, le produit brut d'exploitation plus élevé ne permet pas de dégager un revenu disponible/UMO supérieur aux autres filières.

Efficacité : l'EBE/Produit est inférieur pour les bovins

Fig 4. EBE avant charges de main d'œuvre (€)/Produit Brut(%)

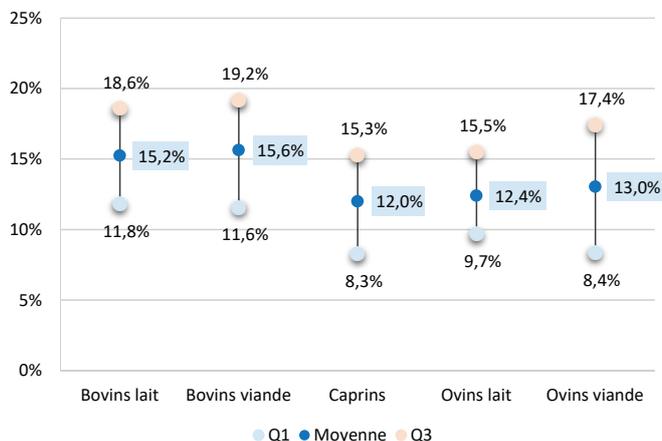


Malgré un EBE par UMO supérieur pour les élevages bovins, ces derniers restent moins efficaces au plan économique que les petits ruminants laitiers. En moyenne, leur ratio EBE avant charge de main-d'œuvre sur produit est de 40 % pour les élevages bovins lait et de 38 % pour les bovins viande. Ce critère est à relativiser avec la part d'aides touchée par l'exploitation. En effet, un ratio EBE/Produit Brut peut être élevé et traduire un niveau d'aides important plutôt qu'une efficacité économique élevée.

Des disparités importantes existent au sein de chaque filière, surtout pour l'échantillon des éleveurs caprins qui est constitué à parts égales de livreurs et de fromagers fermiers, avec des niveaux d'efficacité économique très différents.

Endettement : des niveaux inférieurs en petits ruminants

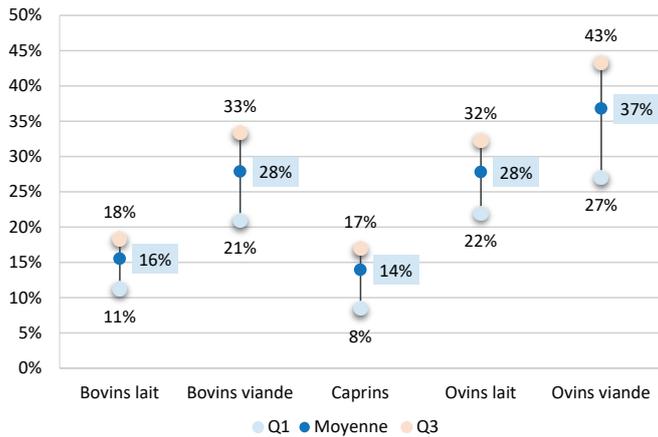
Fig 5. Annuités/Produit Brut (%)



Le rapport Annuités/Produit Brut observé en élevage bovins est proche : autour de 15 % en lait et 16 % en viande. Ces niveaux d'endettement plus élevés que pour les autres productions s'expliquent par des investissements conséquents, nécessaires au fonctionnement de ces exploitations (bâtiment, matériel, équipement, cheptel).

Les ovins viande davantage dépendants des aides PAC

Fig 6. Aides totales/Produit Brut (%)



Le produit des éleveurs ovins viande est composé en moyenne de 37 % d'aides PAC, traduisant une forte dépendance aux aides versées.

En revanche, les éleveurs caprins et bovins lait ont moins de 20 % de leur produit composé d'aides PAC.

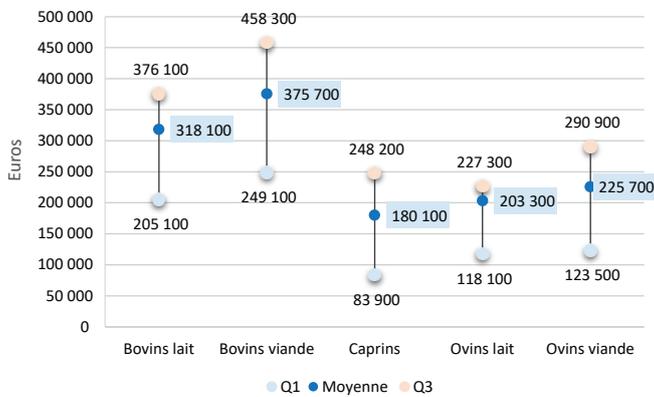
Les variabilités intra filière s'explique en partie par les différences d'aides perçues entre les zones de montagne (ICHN, prise en compte des surfaces pastorales) et de plaine.

L'agrandissement des structures, dans un objectif d'amélioration du revenu, se révèle parfois contre-productif, avec une baisse de la maîtrise technique et de l'autonomie alimentaire, entraînant une perte d'efficacité, alors qu'en parallèle une augmentation des investissements est souvent nécessaire. Ainsi, le revenu plus faible des bovins viande ne semble pas lié à la dimension économique, mais plutôt à une moindre efficacité et à des investissements plus importants. Les élevages bovins lait combinent dimension et efficacité, ce qui leur permet d'atteindre un revenu disponible de près de 30 000 €/UMO. Alors que les revenus des élevages de petits ruminants correspondent à des investissements plus modérés.

2. La transmissibilité

Des immobilisations conséquentes en bovins viande

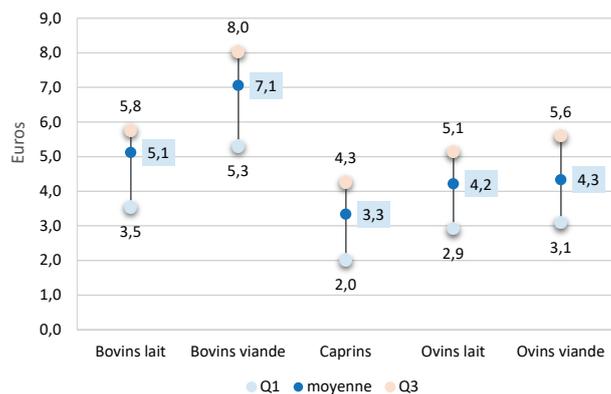
Fig 7. (Actif immobilisé hors foncier + stocks)/UMO exploitant (€)



L'actif immobilisé par UMO en élevage bovins est supérieur à celui enregistré en production ovine ou caprine. Les éleveurs bovins viande ont en moyenne un actif immobilisé hors foncier qui est de 375 700 €/UMO, dont près de la moitié correspond au cheptel. Un actif important qui pénalise la transmissibilité de ces exploitations. Cependant, le capital à reprendre doit être examiné aussi en termes de facilité à la vente et de risque de dévalorisation. Un cheptel est ainsi facilement réalisable avec un risque faible de moins value. Contrairement à un bâtiment d'élevage par exemple.

En bovins viande, une rentabilité limitée pour un capital élevé

Fig 8. (Actif immobilisé hors foncier+stocks)/EBE avant charges sociales exploitants

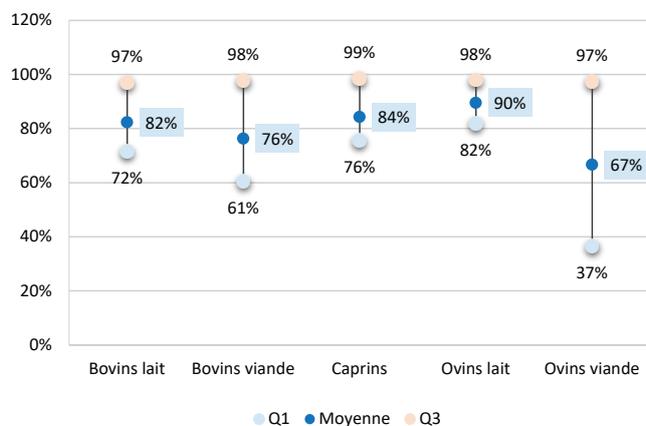


L'actif mobilisé pour dégager un EBE est très élevé en bovins viande : il faut en moyenne 7 € d'actif pour dégager 1 € d'EBE quand 3,3 € suffisent en élevage caprin. Cet écart entre le capital et la rentabilité rend encore plus difficile la transmission.

3. La sensibilité aux risques et aux mutations

Taux de spécialisation des exploitations : des exploitations mixtes très présentes dans les élevages ovins de l'échantillon

Fig 9. Produit de l'atelier principal hors aides/Produit exploitation hors aides et hors cessions (%)

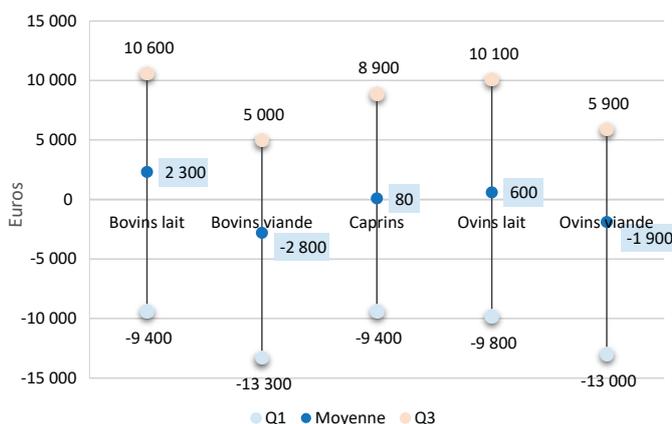


Les exploitations des Réseaux d'élevage représentées ici comprennent des exploitations spécialisées, mixtes et diversifiées. Ainsi, 25 % des exploitations ovins viande ont une autre production animale. Ceci explique, en partie, un taux de spécialisation différent au sein d'une même filière. Pour autant, les élevages ovins lait, représentés pour moitié par des exploitations diversifiées, ont en moyenne 90 % de leur produit qui est issu de l'atelier principal.

Concernant la dépendance aux débouchés des filières ovins et caprins lait, elle concerne essentiellement les livreurs, à contrario des fromagers en vente directe qui fixent eux-mêmes leur prix.

Peu de marge de sécurité quels que soient les systèmes

Fig 10. (Revenu disponible - (rémunération 2 SMIC*UMO exploitant))/UMO exploitant (€)



La marge de sécurité dégagée après paiement des annuités et rémunération de l'exploitant (par convention à hauteur de 2 SMIC brut), doit permettre de payer les imprévus et le remboursement de nouveaux emprunts. La marge de sécurité est négative à faible, elle ne dépasse pas 2 300 €/UMO en moyenne pour les élevages bovins laitiers. Dans les faits, de nombreux éleveurs parviennent à se créer une marge de sécurité en réduisant leurs prélèvements à moins de 2 SMIC/UMO.

EN SYNTHÈSE, DES PROBLÉMATIQUES DE DURABILITÉ ÉCONOMIQUE DIFFÉRENTES POUR CHACUNE DES FILIÈRES

Les écarts de résultats entre filières sont moins importants que les écarts entre exploitations d'une même filière. La comparaison entre filières est donc difficile et présente rapidement des limites. Toutefois le tableau ci-dessous permet d'identifier les problématiques les plus spécifiques. Pour les exploitations bovines (lait et viande) les enjeux liés aux capitaux mobilisés et à l'endettement sont particulièrement importants. Dans les exploitations bovines viande, l'insuffisance d'EBE amplifie les difficultés (très faible efficacité du capital).

Dans les exploitations caprines, la conjoncture favorable (ces dernières années) permet d'atteindre des seuils de durabilité économiques satisfaisants. Pour la filière ovins viande, la sensibilité aux aides est particulièrement forte.

	Viabilité	Capacité économique	Efficacité économique	Poids de la dette	Sensibilité aux aides	Immobilisations	Efficacité du capital	Taux de spécialisation	Marge de sécurité
	<i>Revenu disponible /UMO exploitant</i>	<i>Produit Brut d'exploitation /UMO exploitant</i>	<i>EBE avant charges de main d'œuvre /Produit</i>	<i>Annuités /Produit Brut</i>	<i>Aides totales /Produit Brut</i>	<i>(Actif immobilisé hors foncier + stocks) /UMO exploitant</i>	<i>(Actif immobilisé hors foncier + stocks)/EBE avant charges sociales exploitants</i>	<i>Produit de l'atelier principal hors aides /Produit exploitation hors aides et hors cessions</i>	<i>[Revenu disponible - (rémunération 2 SMIC net x UMO exploitant)] /UMO exploitant</i>
Bovins lait	30 000 €	193 200 €	40 %	15 %	16 %	318 100 €	5,1	82 %	2 300 €
Bovins viande	24 800 €	169 000 €	38 %	16 %	28 %	375 700 €	7,1	76 %	- 2 800 €
Caprins	27 800 €	154 200 €	45 %	12 %	14 %	180 100 €	3,3	84 %	80 €
Ovins lait	28 300 €	119 300 €	44 %	12 %	28 %	203 300 €	4,2	90 %	600 €
Ovins viande	25 900 €	142 200 €	41 %	13 %	37 %	225 700 €	4,3	67 %	- 1 900 €

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr - Octobre 2021 – Référence Idele : 00 21 502 054

Mise en page : Valérie Lochon (Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine)

Ont contribué à ce dossier :

Département Économie de l'Élevage :

BERRUYER Mylène - mylene.berruyer@idele.fr

BOSSIS Nicole - nicole.bossis@idele.fr

BELLET Vincent - vincent.bellet@idele.fr

LEBRUN Aubin - aubin.lebrun@idele.fr

MORIN Emmanuel - emmanuel.morin@idele.fr

PECHUZAL Yannick - yannick.pechuzal@idele.fr

PINEAU Christèle - christele.pineau@idele.fr

RUBIN Benoît - benoit.rubin@idele.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE).

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.